

Etre membre actif ou associé

est une condition incontournable pour voyager avec Tamadi, cela vous permet également de participer à la vie associative.

Le membre actif peut :

- participer à la vie institutionnelle de l'association : voter à l'AG, être candidat au conseil d'administration,...
- bénéficier d'une réduction de 2% (hors transport aérien) sur tout voyage entrepris dans l'année ;
- bénéficier de l'assurance «assistance» lorsque vous voyagez avec Tamadi,
- recevoir régulièrement des informations sur la vie de l'association à travers Tam-Tamadi ;
- participer à la vie des pôles Tamadi en région ;
- participer aux travaux des commissions ;
- donner un coup de main bénévolement sur un stand organisé par Tamadi sur un salon, un festival,...
- participer aux autres réunions informelles : fêtes, réunions de discussion,...

Le membre associé ne bénéficiera pas des deux premières possibilités (vie institutionnelle et réduction sur les voyages), mais sera associé à toutes les autres informations et activités de l'association.



voyages à la rencontre des paysans du monde

TAMADI OUEST
Pôle associatif «Pirmil»
25 rue Esnoul des Châtelets
44200 NANTES
09 53 52 61 48

TAMADI SUD-OUEST
13 rue du Boutge
81600 GAILLAC
09 53 48 54 07
sudouest@tamadi.org

TAMADI WALLONIE
rue Elie Delire, 1
5150 FLOREFFE
+32 (0)478 97 03 58
wallonie@tamadi.org

www.tamadi.org - infos@tamadi.org - 09 53 52 61 48

Membre associé

- Associé individuel 20 €
- Associé famille (à partir de 3 personnes) 40 €

Membre actif

- Actif étudiant et sans emploi 25 €
- Actif individuel 50 €
- Actif personne morale (ex. association, CE, 100 €
- Actif organisateur de voyages Tamadi 100 €